



Pétition au Grand Conseil

Faisons confiance à notre Police !

Depuis une quinzaine d'années, suite aux dernières réformes judiciaires, nous constatons que le Ministère public enchaîne les enquêtes, trop souvent futiles, à l'encontre des policières et des policiers, dans le cadre de leurs missions. En effet, de plus en plus fréquemment les agents de la force publique sont confrontés à une multitude d'ouvertures de procédures judiciaires et d'enquêtes administratives ou de procédures RH, qui font suite à des dénonciations contestables, à des critiques excessives voire à des allégations mensongères. Malheureusement, le pouvoir judiciaire n'exécute pas un tri sérieux afin d'éliminer les griefs qui ne nécessitent pas l'intervention de la justice. On peut faire le même reproche à la direction de la police. Ces abus de procédure démotivent le personnel dans son action. Les agents interviennent constamment dans la crainte d'être suspendus de leurs fonctions et même se retrouver confrontés à la justice. Ce qui est contraire au rapport de confiance que l'on doit avoir envers notre police.

La police nous protège, protégeons la police !

Nous demandons :

- Que le Pouvoir judiciaire apprécie avec discernement les situations auxquelles les policiers sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions.
- Que soit mis fin à trop de procédures frisant l'arbitraire qui visent le personnel de police.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Toute personne, quelle que soit sa nationalité, peut signer cette pétition. Elle peut être retournée même avec une signature.

A retourner au MCG case postale 155, 1211 Genève 13

Responsables : François Baertschi, président du MCG, Roger Golay, ancien conseiller national MCG